



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION  
DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ**

Vannes, le 04 mars 2022

Affaire suivie par : CT

**LE PREFET**

à

Mesdames et Messieurs les Maires du  
Morbihan

**OBJET : Recensement des capacités d'accueil des réfugiés ukrainiens**

Le 28 février dernier, je vous ai communiqué l'adresse de la boîte fonctionnelle mise en place pour recueillir les demandes d'autorisation provisoire de séjour des réfugiés ukrainiens ainsi que les premières offres d'hébergement mobilisables dans le département.

Plusieurs d'entre vous m'ont déjà répondu et je tenais à vous en remercier et à saluer l'élan de solidarité que vous avez exprimé.

Les modalités de recensement viennent d'évoluer. Un dispositif permettant le partage de données en temps réel entre l'échelon local et l'échelon national vient d'être mis en place. Il vient prendre le relais de la boîte fonctionnelle pour ce qui concerne le signalement des offres d'hébergement.

Deux cas seront à distinguer :

- **pour les offres d'hébergement émanant des personnes morales : collectivités, associations et entreprises**

Un formulaire numérique vient d'être mis en ligne à l'adresse suivante :

**<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>**

Ce formulaire n'a pas vocation à être utilisé par les particuliers (un numéro de SIRET est exigé pour instruire la demande).

**- pour les offres d'hébergement de particuliers et les initiatives citoyennes :**

Une plateforme dédiée vient d'être ouverte pour recenser les initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire.

Les particuliers volontaires devront se signaler sur le site :

**<https://parrainage.refugies.info/>**

Une fois enregistrés, ils seront mis en relation avec des partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État, ce qui offre quelques garanties dans un contexte où les initiatives de tous ordres pourraient se développer.

Je vous remercie de diffuser largement ce lien.

*Merci de votre aide.*

Le Préfet

Pour le préfet, par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Guillaume QUENET